

GRANDE-BRETAGNE – Mise en place d'essais en champs d'OGM

Par Béatrice BRASSART

Publié le 28/02/2001

Le gouvernement a annoncé la mise en oeuvre d'expérimentations d'OGM sur 96 nouveaux sites, dès le printemps. Le Comité de pilotage scientifique (Scientific Steering Committee) a recommandé le semis de 32 champs de maïs, 32 de colza et 32 de betteraves dans le cadre d'un programme gouvernemental d'essais sur 3 ans [1]. L'utilisation commerciale d'OGM est toujours interdite en Grande-Bretagne. Le gouvernement a également décidé d'augmenter la distance de sécurité entre un champ OGM et les champs traditionnels : de 50 à 100 mètres pour le colza et de 50 à 80 mètres pour le maïs, distances critiquées par Friends of the Earth.

[1] AFP, 6 février 2001

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/grande-bretagne-mise-en-place-dessais-en-champs-dogm/